



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 93 057 948 €  
 SIEGE SOCIAL : 42 RUE WASHINGTON – 75008 PARIS  
 552 040 982 RCS PARIS

### ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 3 AVRIL 2020

Résultat des votes par résolution  
 (article R225-106-1 du Code de commerce)

Paris, le 17 avril 2020

Nombre d'actions composant le capital	46 528 974
Nombre d'actions ayant droit de vote	46 350 396
Nombre d'actionnaires présents, représentés et ayant exercé leur droit de vote préalablement à l'Assemblée	45
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés et ayant exercé leur droit de vote préalablement à l'Assemblée	44 728 110
Nombre de voix détenues par les actionnaires présents, représentés et ayant exercé leur droit de vote préalablement à l'Assemblée	44 728 110

Quorum atteint : 96,499 % des actions ayant droit de vote

Résolutions	Résultat	Votes pour	Votes contre	Total voix exprimées	Absentions
<b>1<sup>ère</sup> résolution ordinaire</b> Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019	adoptée	44 727 947 (100%)	-	44 727 947 (96,13 %)	163
<b>2<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019	adoptée	44 727 947 (100%)	-	44 727 947 (96,13 %)	163
<b>3<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et fixation du dividende	adoptée	44 727 947 (100%)	-	44 727 947 (96,13 %)	163
<b>4<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Renouvellement du mandat de Madame Alexandra ROCCA, Administrateur	adoptée	44 728 073 (100 %)	-	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>5<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Renouvellement du mandat de Madame Carmina GANYET I CIRERA, Administrateur	adoptée	44 553 137 (99,78 %)	97 217 (0,22 %)	44 650 354 (95,96 %)	77 756
<b>6<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Renouvellement du mandat de Monsieur Juan José BRUGERA CLAVERO, Administrateur	adoptée	44 635 116 (99,79 %)	92 957 (0,21 %)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>7<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Renouvellement du mandat de Monsieur Carlos KROHMER, Administrateur	adoptée	44 633 093 (99,79 %)	94 980 (0,21 %)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>8<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Renouvellement du mandat de Monsieur Luis MALUQUER TREPAT, Administrateur	adoptée	44 635 116 (99,79 %)	92 957 (0,21 %)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>9<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Renouvellement du mandat de Monsieur Anthony WYAND, Administrateur	adoptée	44 553 137 (99,61 %)	174 936 (0,39 %)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>10<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux conformément à l'article L.225-37-2 II du Code de commerce	adoptée	44 272 524 (98,98 %)	455 549 (1,02 %)	44 728 073 (96,16 %)	37
<b>11<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Approbation de l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 conformément à l'article L.225-100 II du Code de commerce	adoptée	44 650 228 (> 99,99 %)	126 (< 0,01%)	44 650 354 (95,96 %)	77 756
<b>12<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à Monsieur Juan José BRUGERA CLAVERO, Président du Conseil d'administration	adoptée	44 270 501 (98,98 %)	457 446 (1,02 %)	44 727 947 (96,13 %)	163
<b>13<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à Monsieur Nicolas REYNAUD, Directeur général	adoptée	44 650 228 (99,83 %)	77 845 (0,17 %)	44 728 073 (96,13 %)	37

Résolutions	Résultat	Votes pour	Votes contre	Total voix exprimées	Absentions
<b>14<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce, durée de l'autorisation finalités, modalités, plafond	adoptée	44 268 451 (98,97 %)	459 622 (1,03 %)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>15<sup>ème</sup> résolution ordinaire</b> Pouvoirs en vue des formalités	adoptée	44 728 073 (100 %)	-	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>1<sup>ère</sup> résolution extraordinaire</b> Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues, dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond	adoptée	44 728 073 (100 %)	-	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>2<sup>ème</sup> résolution extraordinaire</b> Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public, à l'exclusion des offres visées au 1° de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission	adoptée	44 266 428 (98,97%)	461 645 (1,03%)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>3<sup>ème</sup> résolution extraordinaire</b> Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre visée au 1° de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission	adoptée	44 266 428 (98,97%)	461 645 (1,03%)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>4<sup>ème</sup> résolution extraordinaire</b> Autorisation au Conseil d'administration, en cas d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, par offre au public à l'exclusion des offres visées au 1° de l'article L.411-2 du Code de commerce, ou par offre visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée générale	adoptée	44 266 428 (98,97%)	461 645 (1,03%)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>5<sup>ème</sup> résolution extraordinaire</b> Autorisation au Conseil d'administration, en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre	adoptée	44 266 428 (98,97 %)	461 645 (1,03 %)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>6<sup>ème</sup> résolution extraordinaire</b> Limitation globale des autorisations	adoptée	44 727 479 (>99,99 %)	594 (<0,01 %)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>7<sup>ème</sup> résolution extraordinaire</b> Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, prix d'exercice, durée maximale de l'option	adoptée	44 266 428 (98,97 %)	461 645 (1,03 %)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>8<sup>ème</sup> résolution extraordinaire</b> Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, sans droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond	adoptée	44 648 117 (99,82 %)	79 956 (0,18 %)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>9<sup>ème</sup> résolution extraordinaire</b> Ratification de la décision du Conseil d'administration du 6 février 2020 portant sur la mise en harmonie des statuts de la Société avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur	adoptée	44 728 073 (100 %)	-	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>10<sup>ème</sup> résolution extraordinaire</b> Suppression de l'article 17 des statuts de la Société relatif à la détention d'actions par les administrateurs et renumérotation corrélative des articles suivants	adoptée	44 271 608 (98,98 %)	456 465 (1,02 %)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>11<sup>ème</sup> résolution extraordinaire</b> Modification de l'article 20 bis des statuts de la Société aux fins de suppression de l'obligation de détention d'actions par les censeurs	adoptée	44 271 608 (98,98 %)	456 465 (1,02 %)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>12<sup>ème</sup> résolution extraordinaire</b> Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'apporter les modifications nécessaires aux statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine Assemblée générale extraordinaire	adoptée	44 271 608 (98,98 %)	456 465 (1,02 %)	44 728 073 (96,13 %)	37
<b>13<sup>ème</sup> résolution extraordinaire</b> Pouvoirs en vue des formalités	adoptée	44 728 073 (100 %)	-	44 728 073 (96,13 %)	37